

DECLARATION DU BUREAU DU CESR

TERMINAL MÉTHANIER AU VERDON

Le CESR d'Aquitaine a systématiquement participé à chacune des consultations organisées dans le cadre des procédures de **Débat Public** au travers d'une contribution du Bureau, préparée en amont par un travail approfondi des trois Commissions de l'Assemblée socioprofessionnelle et débouchant sur la rédaction d'un **Cahier d'acteurs**.

Le calendrier de renouvellement des CESR, en cette fin de mandature 2001-2007, ne laisse pas un temps suffisant pour mobiliser les Conseillers aquitains sur ce dossier. Dans l'attente d'une contribution actualisée dans la prochaine Assemblée, le Bureau a jugé cependant utile de rappeler les prises de positions antérieures du CESR d'Aquitaine.

- 1. Sur l'opportunité d'accueillir un nouveau terminal méthanier**, les Conseillers socioprofessionnels aquitains dans le cadre de différents **avis**, dont on trouvera les extraits ci-annexés, se sont à plusieurs reprises prononcés en faveur :
 - de la création d'une unité supplémentaire de gazéification de GPL sur la façade atlantique pour diversifier les approvisionnements de la France (et plus largement du sud-ouest européen) à partir de l'Afrique de l'ouest..;
 - en Aquitaine, pour prendre le relais du gisement de Lacq, compte-tenu de l'incidence non négligeable pour les clients (plus encore aujourd'hui dans un cadre de libéralisation du marché) des coûts d'acheminement fortement corrélés aux distances à parcourir..;
 - sur l'avant-port du Verdon, compte-tenu de ses exceptionnels accès maritimes et de la vocation "industrialo-portuaire" clairement identifiée pour ce site dans tous les documents antérieurs de programmation territoriale.
- 2. Plus généralement dans les débats récurrents sur les places respectives de "l'économie productive" et de "l'économie résidentielle"**, le CESR d'Aquitaine a constamment réaffirmé la nécessité de respecter un équilibre entre les deux composantes en cause, condition nécessaire pour l'emploi, le revenu, les recettes fiscales et l'avenir régional face à des crises exogènes (cf. contribution au SRADT, avis sur la conjoncture régionale de juillet 2007 dont les extraits sont ci-joint et le rapport de saisine de la Section Veille et Prospective en cours de finalisation – à la demande du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional d'Aquitaine sur ce thème).

En conclusion d'étape de l'Assemblée socioprofessionnelle "sortante", l'opportunité d'un tel projet est avérée. Tout doit donc être mis en œuvre pour qu'il soit rendu possible et acceptable (sans nuisances collectives), auprès des populations géographiquement les plus concernées.

**Le Président,
Jean-François GARGOU**

Extrait des avis et rapports du CESR d'Aquitaine sur le projet de terminal méthanier du Verdon

Séance Plénière du 9 juillet 1999

Avis sur le Schéma de services collectifs de l'énergie en Aquitaine

« Pour les 20 ans à venir, le problème est donc de **continuer à alimenter les réseaux** pour répondre aux besoins des populations et de l'économie, tant à partir :

- des **ports** d'Ambès, Pauillac et Bayonne pour le **pétrole**,
- du **Verdon** pour le gaz avec la nécessité de réalisation rapide d'un **terminal méthanier**,
- des réservoirs souterrains de **stockage** (Landes, Béarn) à optimiser,
- du **renouvellement de la capacité de production électrique**, avec un choix indispensable sur le type d'investissement à retenir, dans la décennie, en raison des délais de réalisation de tels équipements (centrales électronucléaires ou d'autres technologies). »

Séance Plénière du 15 octobre 1999

Avis sur le Future organisation gazière française

« Compte tenu de l'épuisement attendu du gisement de Lacq, des solutions nouvelles doivent être trouvées pour assurer la desserte gazière de l'Aquitaine, tant en gaz-énergie qu'en gaz-matière première.

Pour compléter les sources actuelles d'approvisionnement du marché européen, dont certaines ne sont pas à l'abri d'aléas politiques, l'Aquitaine pourrait apporter des opportunités de diversification en s'appuyant sur d'autres zones de production grâce à l'installation d'un nouveau terminal méthanier sur la façade atlantique, situé sur l'avant-port du Verdon, en complémentarité des autres équipements existants. Dans cet objectif, une coopération entre les principaux opérateurs français apparaît souhaitable.

La réalisation d'un tel équipement permettrait à la région d'assurer ses approvisionnements en gaz naturel pour faire face à des besoins croissants tant industriels qu'agricoles, et de profiter de la baisse des coûts de transport qui lui serait liée, afin de renforcer l'attractivité du territoire régional et la compétitivité de l'Aquitaine. Dans ce but, le principe préalablement annoncé d'une claire définition dans la fixation du coût du transport doit être respecté.

Ce projet appelle une mobilisation rapide des acteurs régionaux pour positionner le terminal méthanier du Verdon face à d'autres réalisations en cours ou à l'étude sur la péninsule ibérique (Bilbao en Espagne ou Sinès au Portugal). Dans cette perspective, l'éligibilité de la zone Nord-Médoc aux fonds structurels européens doit être garantie. »

Bureau du 26 juin 2000

Étude sur « l'évolution des activités économiques dans la zone de Pau-Lacq-Orthez »

« Deux projets (au moins) sont actuellement à l'étude.

Le premier consiste à doubler la capacité de transport de "l'artère de Guyenne" sur le réseau nord-sud de Gaz de France de façon à acheminer vers le sud-ouest une plus grande quantité de gaz commercial en provenance des gisements d'Europe du Nord et du terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne.

Le second repose sur la création d'un nouveau terminal sur l'avant port du Verdon qui pourrait être alimenté à partir du gaz nigérian, le groupe Elf ayant déjà eu l'opportunité d'acquérir la flotte de méthaniers nécessaire. Cette éventualité s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du monopole d'importation prescrit par la circulaire européenne du 22 juin 1998 (Cf. l'avis du CESR d'octobre 1999). »

.../...

« Sur les dossiers en cours d'expertise ou de concrétisation, le Bureau affirme (ou réaffirme) son soutien :

- **à la création d'un nouveau terminal méthanier** au Verdon pour contribuer à assurer l'approvisionnement énergétique de l'Aquitaine, et ceci dans une approche nécessairement nationale - et européenne, en incluant le nord de l'Espagne - qui implique la mise en œuvre d'une solution "coopérative" entre les opérateurs concernés. »

Séance Plénière le 25 octobre 2002

Rapport sur « Établissements classés SEVESO et développement économique en Aquitaine »

« Les réserves foncières toujours disponibles (et qui pourraient encore s'accroître en conséquence de nouvelles fermetures d'usines), ont permis d'inscrire dans le Schéma directeur de l'aire métropolitaine bordelaise les zones industrialo-portuaires de Bassens et d'Ambès comme pôles de développement économique. De même les terrains de l'avant port du Verdon, conçus pour accueillir un complexe pétrochimique dans les années soixante dix, sont toujours inoccupés, ce qui permet d'envisager la construction d'un terminal méthanier¹.

Dans la recherche d'une sécurité industrielle accrue, à l'échelle européenne, des installations « bord à quai » n'utilisant que le mode maritime pour des transports de produits réputés dangereux devraient constituer un avantage comparatif décisif. »

Bureau du CESR le 11 mai 2004

Contribution au Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire : "Aquitaine, évolutions récentes, enjeux et perspectives"

« Au final, la structure de l'emploi en Aquitaine (comme dans toute région) peut être répartie en deux groupes :

- le premier correspondant à une production de biens et de services destinée à un marché internationalisé -et de ce fait de plus en plus concurrencé- ce qui concerne la quasi-totalité, du secteur primaire, de l'industrie, mais aussi, une partie de la construction et des services : services aux entreprises, commerce de gros, transports, activités financières..., sans oublier le tourisme,
- le second regroupant la part de l'activité régionale destinée à satisfaire les besoins de la population locale, ce qui inclut l'essentiel de la construction et des services aux particuliers, tout particulièrement développés en Aquitaine en raison de son attractivité.

¹ Cf. le précédent rapport du CESR sur « L'évolution des activités économiques de la zone Pau-Lacq-Orthez », juin 2000.

Même si, à l'échelle d'une région, du fait des transferts organisés à l'échelle nationale (notamment les systèmes de retraites), le pouvoir d'achat qui sous-tend les activités du second groupe ne découle pas seulement de la distribution de la valeur ajoutée issue des activités productives du premier groupe, il n'en reste pas moins que ces dernières sont essentielles par les effets d'entraînement qu'elles exercent sur les autres.

C'est pourquoi le CESR réitère ² clairement son rejet de l'hypothèse d'un développement aquitain qui ne serait fondé que sur l'accueil résidentiel de populations issues des grandes agglomérations européennes (touristes et retraités...) et se prononce pour le maintien d'une forte base productive, tant primaire que secondaire, en exploitant au mieux les spécificités et spécialisations régionales. »

Bureau du CESR le 23 mars 2006

Contribution présentée dans le cadre de la concertation sur le SRADT sur « L'énergie en Aquitaine »

⇒ « **Gaz naturel**

La production est tombée à moins de 2 milliards de m³ seulement aujourd'hui (contre 30 au maximum en 1980) ce qui représente la quasi totalité de la production en France mais moins de 5% de la consommation nationale. La fin de l'exploitation de Lacq étant programmée pour la première moitié de la prochaine décennie, sauf si une issue positive se révélait suite au forage de grande profondeur envisagé sur le gisement, compte-tenu des prix de marché que pourraient atteindre le gaz naturel.

L'implantation en Aquitaine d'un terminal méthanier, envisagée au Verdon il y a quelques années, ne paraît plus d'actualité immédiate, venant après la construction de celui de l'avant-port de Bilbao (alimenté en GNL – Gaz Naturel Liquide – depuis les Caraïbes) et le projet déjà engagé d'un terminal de 8,25 Gm³ de capacité, porté en commun par GDF et TOTAL, sur la zone industrielle de Fos sur mer. Ce dernier a pour ambition d'approvisionner le sud de la France (dont l'Aquitaine) à partir de ressources gazières de la zone méditerranéenne (Égypte notamment), en soulageant les flux acheminés par le nord et l'est. À plus long terme, les atouts exceptionnels du site du Verdon, à proximité de l'agglomération bordelaise, pourraient être encore mis à profit pour traiter du GNL en provenance de la zone atlantique, africaine en particulier. »

Bureau du CESR le 1^{er} mars 2007

Rapport sur les "éléments complémentaires de conjoncture régionale"

« Dans ce contexte, en ce début d'année 2007, le CESR d'Aquitaine appelle l'attention :

- .../... ;

- **à l'échelle régionale**, sur la substitution qui continue de s'opérer entre les activités qui relèvent de la « sphère résidentielle » d'une part (construction, commerce de détail, services à la personne...) et de la « sphère productive » d'autre part (secteur primaire, industrie, services aux entreprises). Si le bilan global en terme d'emploi reste positif en Aquitaine grâce à la dynamique de la première, il ne faut pas oublier que la sphère productive apporte en rémunérations brutes sensiblement plus que sa part relative en effectifs salariés (respectivement : 40 % et 33 % sur l'ensemble de la région), comme l'a toujours souligné le CESR. »

² Cf. « Aquitaine, État des lieux et grandes tendances » Octobre 1998, déjà cité pages 7 et 19 notamment